



ÉDUCATION DES ADULTES — RAPPEL — VÉRIFICATION DES LISTES



Vous avez **jusqu'à midi le lundi 16 mai 2022** pour remplir le formulaire de contestation dans le cadre de l'opération de vérification des listes de priorité d'emploi, de rappel et d'élargissement de champs. N'oubliez pas d'y joindre les pièces justificatives. Il est à noter que vous pouvez consulter les listes préliminaires sur SAI ou au babillard de votre centre. Pour plus de détails, consultez l'infolettre expédiée à votre courriel le 18 avril dernier.

NOUVELLES CONSEILLÈRES

Afin de mieux vous servir, l'Alliance a accueilli **Caroline Brodeur** et **Isabelle Staniulis**, deux nouvelles conseillères au sein de l'équipe des services aux membres. Elles seront responsables des dossiers relatifs à l'accueil, à la retraite, à l'École Peter Hall, aux règles budgétaires et aux élèves HDAA au secondaire. Bienvenue à toutes les deux !



© Jean-François LeBlanc



© Alliance

MARCHE DU 1^{er} MAI

Des milliers de citoyennes et de citoyens se sont rassemblés, dimanche après-midi à Montréal, pour souligner, sous le thème *Pour vivre comme du monde*, la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. De nombreux représentants de l'Alliance étaient aussi présents pour revendiquer notamment plus de flexibilité grâce au télétravail, une meilleure conciliation travail-famille-vie personnelle et une plus grande reconnaissance de la profession enseignante.

Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

Photos : Mario Jean / MADOC



— **BIS^é**
34

MESSAGES DE LA PART DU

CES comité
d'encadrement des stagiaires
Un stagiaire, un futur collègue

RAPPEL – UTILISATION DE L'ALLOCATION STAGIAIRE

Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de milliers de dollars de sommes décentralisées qui ne sont pas utilisées par les enseignantes et enseignants associés, alors qu'ils y ont pourtant droit. Malgré les bonifications au montant disponible que le Comité d'encadrement des stagiaires (CES) a mis en place au cours des dernières années pour les profs qui ont encadré une future ou un futur collègue, force est de constater que plusieurs d'entre eux n'utilisent pas la totalité de la somme qui leur est allouée. Rappelons que ce montant a été bonifié cette année à 600 \$ par valeur de stage.

L'Alliance enjoint aux profs d'utiliser la totalité de la somme disponible, selon les modalités prévues aux *Principes et balises de l'utilisation de l'allocation stagiaire*. Nous vous invitons également à utiliser toutes les sommes restantes à titre de montant compensatoire. Bien que la somme soit considérée comme un salaire et que les déductions habituelles s'appliquent, en plus de la contribution de l'employeur qui s'élève cette année à un taux moyen de 12,54 %, il est préférable que les enseignantes et enseignants associés utilisent la totalité de l'allocation disponible plutôt que de voir ces sommes être retournées au budget du CES. Pour faciliter la gestion de ce budget, le CES a préparé un outil de suivi des allocations. Nous vous rappelons que vous devez informer votre direction des modalités retenues avant le 1^{er} juin de chaque année.

Déjà aux prises avec des budgets dérisoires pour enseigner à nos élèves, il nous faut à tout prix éviter de laisser ces sommes de côté, peu importe le montant.

Il faut savoir que la partie patronale au CES refuse pour le moment que les enseignantes et enseignants puissent reporter l'achat de matériel pédagogique pour la classe dont le coût dépasse le montant de l'allocation annuelle à une année ultérieure. Les représentants de l'Alliance ont suggéré qu'un projet pilote soit mis en place afin de rendre possible l'obtention d'une carte cadeau auprès de fournisseurs autorisés pour l'achat de matériel pédagogique. Or, cette proposition a été balayée du revers de la main par l'employeur. Pour le moment, la partie patronale vous invite plutôt à vous faire verser l'allocation à titre de montant compensatoire pour accumuler la somme nécessaire à l'achat du matériel pédagogique souhaité...

Ne soyez donc surtout pas gênés de réclamer votre dû. Cet argent vous appartient !

●
Sue Bradley, vice-présidente
Vincent Hamel Davignon, conseiller

RAPPEL – ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE

Dès 17 h, le 26 mai prochain, aura lieu l'activité de reconnaissance pour les enseignantes et enseignants associés qui ont accueilli une ou un stagiaire cette année ! Cette activité se déroulera à la TOHU. Musique et prix sont au programme et des bouchées seront également servies.

Pour vous inscrire, vous devez aller sur Folio : STAGoo. **Attention, les places sont limitées !**

Si vous vous inscrivez et êtes dans l'incapacité d'y aller, merci d'annuler votre présence afin de permettre à un autre collègue d'y participer.

Au plaisir de vous croiser à la TOHU !

●
Sue Bradley, vice-présidente

PRENEZ UN STAGIAIRE !

Avez-vous fait une offre de stage pour l'an prochain ? Sinon, ne tardez pas ! Vous pouvez dorénavant inscrire votre offre dans le nouveau logiciel *Gestion des stages*. N'oubliez pas qu'un stagiaire c'est une future ou un futur collègue qui a besoin de votre expertise pour parfaire ses compétences.

●
Sue Bradley, vice-présidente

4 À 7 – ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES



Nouveaux membres de l'Alliance, vous êtes invités à un cocktail, **le mercredi 11 mai prochain**, au restaurant les 3 Brasseurs, situé au 1356, rue Sainte-Catherine Ouest, près de la rue Crescent.

Depuis votre adhésion à l'Alliance, vous avez probablement eu l'opportunité de parler à un membre de l'équipe des conseillères et conseillers, de lire nos communications ou même d'assister à une assemblée générale. Nous

souhaitons maintenant offrir un moment à toutes les nouvelles et tous les nouveaux membres de l'Alliance afin d'avoir un autre contact, dans un contexte plus convivial.

Cet événement permettra de nous rencontrer, de faire davantage connaissance et d'échanger sur nos enjeux communs. Des membres du Conseil d'administration seront présents et se feront un plaisir d'échanger avec vous en lien avec le syndicat.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir ce formulaire, **avant 15 h le vendredi 6 mai 2022**.

FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES !

●
Élyse Bourbeau, vice-présidente

SESSION D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

Les enseignantes et enseignants en précarité d'emploi de tous les secteurs (FGJ, EDA, FP, École Peter Hall et Centre Académique Fournier) sont invités à participer à une session d'information qui porte sur l'assurance-emploi. Cette session est donnée avec la participation du Mouvement Action Chômage de Montréal (MAC). Elle aura lieu à **17 h le mercredi 18 mai** sur la plateforme numérique Zoom. Voici le lien pour vous inscrire : <https://us02web.zoom.us/join/register/tZ0tcu2sqTlpGtekQVblfMwkZ9fM-IPcPGvV>.

Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

Pour d'autres renseignements à ce sujet, vous pouvez aussi consulter le guide *Assurance-emploi*.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Marc Larouche, conseiller

RAPPEL — FORMATION SYNDICALE NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

— **FGJ** Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 10 mai 2022 de 9 h 30 à 15 h 30**, sur la plateforme Zoom.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le mercredi 4 mai 2022** en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, contacter Christine Oetjen par courriel : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Vincent Hamel Davignon, conseiller

POUR VIVRE COMME DU MONDE...

AVEC UN

ACCÈS RÉEL

À LA

CONCILIATION

TRAVAIL — FAMILLE — VIE PERSONNELLE.



— ALLIANCE
DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURES
DE MONTRÉAL —



NÉGOS À L'ÉCOLE PETER HALL

C'est ce mercredi qu'aura lieu la prochaine rencontre du comité de négociation avec la partie patronale. En constante mobilisation, l'équipe a su démontrer sa détermination à améliorer son quotidien. Tout le personnel de l'École Peter Hall est digne de meilleures conditions de travail. Toutefois, les personnes préposées méritent assurément des conditions salariales bonifiées, qui leur permettraient une rémunération décente. En effet, ces travailleuses et travailleurs ne reçoivent pas un salaire stable d'une semaine à l'autre, ils ne sont notamment pas payés lors des journées pédagogiques. Il est grandement temps que l'employeur prenne les moyens pour assurer une stabilité à ces employés et, par le fait même, un salaire à la hauteur du précieux travail qu'ils exécutent tous les jours.



© Alliance

Dans un établissement comme l'École Peter Hall, qui accueille des élèves présentant des défis particuliers, tous les membres du personnel sont une composante indispensable dans l'équipe. C'est pour cette raison que les préposés ont l'appui de tous leurs collègues! Les employés le savent, les élèves et les parents le savent, le gouvernement (qui donne d'ailleurs des subventions spécifiques) le sait aussi. Quand l'employeur déliera-t-il les cordons de la bourse pour démontrer qu'il a compris également que la stabilité d'une équipe et la sécurité dans son milieu de travail sont gagnantes? C'est ce que toutes les personnes salariées de l'école Peter Hall attendent de leurs directions.

● **Marie Contant, vice-présidente**
Elaine Bertrand, personne-ressource

Publicité de l'Alliance parue dans Le Devoir à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs.